

ÉLECTIONS
2015
cgt



SYNDICAT GENERAL

CGT

Du port du Havre

www.cgt-gpmh.com

2

Le 7 Avril, Votez CGT

2011 / 2015, l'emploi au cœur des combats

La réforme portuaire de 2008 avait pour principal objectif le transfert des outillages et des salariés associés aux activités de manutention et de maintenance. Dans ce cadre, la direction en place en 2008 nous avait annoncé son souhait d'un effectif restant au GPMH de 565 salariés aux termes de son application.

Ainsi, était visé le transfert total du service S (les MCE dans les entreprises de manutention et les salariés affectés à la maintenance chez les sous traitants), la fermeture des ateliers du service J, la mise à disposition des formes de réparation navale aux privés sans salariés, le transfert au privé des activités paquebots, l'automatisation totale de la passerelle ferries, la mise en place d'un plan de départ anticipé avec l'objectif de remplacement d'1 salarié pour 3 départs, ainsi qu'une réorganisation profonde des activités et services restants !

Aujourd'hui, et au lendemain de l'application de cette réforme et du dur combat que nous avons mené **seuls**, et même si l'application de celle-ci restera un échec, l'état des lieux de nos services et des effectifs associés est complètement différent de ce qui était prévu ! En effet, les nombreux combats menés depuis 2011, forts de la représentativité que nous avons gagné lors des dernières élections, nous ont permis d'être partout pour défendre chaque emploi, chacun d'entre vous, sans distinctions de catégories et pour maintenir les activités essentielles à notre mission portuaire.

Oui, nous avons été partout sans compter notre temps et si aujourd'hui le GPMH compte encore 1200 salariés, ce n'est pas le fruit du hasard !

Alors quand chacun d'entre vous se retrouvera le 7 Avril prochain devant l'urne, posez vous les bonnes questions, remémorez vous le passé ou faites vous le raconter et demandez vous quelle organisation syndicale est capable de défendre valablement vos intérêts et de mener les bons combats pour la sauvegarde de vos emplois.

***Le 7 avril, ne vous trompez pas,
votez CGT***

Le Secrétaire Général

L. DELAPORTE

Pour info et affichage